

# MONDOUBLEAU



*Magazine*  
d'informations



N°83 - Juillet 2025

## SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

### Vie communale

Budget p.4

L'Egrenne – TLC p.6

Eglise p.7

Le Saviez-vous, UCAM,

Journées Européennes du Patrimoine

Exposition « Mana » p.10

Forteresse p.11

Un patrimoine industriel à redécouvrir

Petites Cités de Caractère p. 12

La vie des agents communaux p.14

### Cadre de vie

Syvalorm p.15

A Mondoubleau, fini les mégots !,

Plus d'iris, Travaux,

Les élèves ont leur verger p.16

### Communauté de Communes

Médiathèque p.17

Ecoles et collège p.18

France Services,

Espace de Vie Sociale p.19

La Baraque à Frat', Fraternibus p.20

### Social / santé

Don du sang, Dentiste, Médecins p.21

### Vie associative

Liste des associations p.22

Zoom sur p.24

### Festivités

Un 1<sup>er</sup> semestre animé,

Animations à venir p.25

### Infos pratiques

Été 2025, comment aller à la piscine,

Objets encombrants, Déchetterie,

Téléassistance, Nouveau commerçant,

Recensement militaire p.26

### Conseil Municipal

Comptes-rendus p.27

Droit d'expression p.30

### Etat civil

Naissances – Mariage – Décès p.31

Hommage p.31

## Mairie

### Jours et horaires d'ouverture

**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h / fermée

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

### CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : [mairie@mairiedemondoubleau.fr](mailto:mairie@mairiedemondoubleau.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site :

[mairie-mondoubleau.com](http://mairie-mondoubleau.com)



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



**IntraMuros**

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire

de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Claude Thuillier,

Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Isabelle Brette.

Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) /

Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau

[isabelle@mairiedemondoubleau.fr](mailto:isabelle@mairiedemondoubleau.fr)

Couverture 1 : ©Exposition « L'objet de ma compétence »

par les ateliers de Pirouette et l'Egrenne

Couverture 4 : © Banc au Prés Barrés



Chères Mondoublotières, Chers Mondoublotiers,

De la même façon que le printemps a vu éclore dans Mondoubleau les iris, les orchidées sauvages et les rosiers le long des façades, les projets qui ont mûri depuis trois ans deviennent visibles.

La clôture des comptes 2024 a confirmé la bonne santé financière de la commune et sa capacité à investir en 2025, avec une marge de manœuvre importante (cf. page 4). Les projets de L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences (cf. page 6) et les travaux pour la toiture de l'église (cf. page 7) reçoivent un fort soutien financier de l'Etat, du Département, de la Région et de la Communauté de Communes des Collines du Perche, soutien qui conforte les choix que nous avons faits. Les deux chantiers devraient démarrer à l'automne. D'autres chantiers, plus modestes et néanmoins importants ont été réalisés : le ragréage de la rue St Pierre, le nettoyage des abords de la tour, les aménagements au cimetière, le mobilier urbain, etc.

Le travail de coopération avec les communes de la Communauté des Collines du Perche permet de disposer de services importants pour tous à la Maison Médicale, à La Gare, avec l'Espace de Vie sociale et France-Services (cf. page 18) et bientôt dans une Maison des Solidarités Départementale installée par le Département du Loir-et-Cher.

Je remercie les habitants de Mondoubleau, qui, actifs dans leurs associations et heureux de participer aux multiples projets – de la Foire Saint-Denis aux Dimanches de Caractère, en passant par le Carnaval, les concerts dans l'église ou la Guinguette – montrent que notre cité est vivante et pleine d'avenir.

Pour la première fois, pour vous impliquer encore plus dans les projets communaux, nous vous avons offert la possibilité de proposer des projets d'aménagement, via un budget participatif. Quatre projets ont été retenus (cf. page 5).

Nous espérons vous voir nombreux au pique-nique du 14 juillet, retrouvailles simples autour du boulodrome et d'un repas partagé. Et bien sûr à la Guinguette le 19 juillet, sur la Place du Marché, où musique et danse nous rassembleront. Bel été à tous et à toutes !

Jean-Claude Thuillier, Maire

## Budget

### Comptes 2024

En préalable du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2025, Madame Bonnaud, de la Direction Générale des Finances Publiques, a présenté aux élus une analyse de la situation financière de la commune, suite à la clôture des comptes 2024.

Les comptes 2024, validés par la Direction Générale des Finances Publiques, font apparaître une situation très saine de la commune (cf. tableaux ci-dessous).

Les principaux ratios, comparés à l'ensemble des communes de la même taille, sont tous très favorables. La capacité d'autofinancement nette (CAF nette), encore en progression, permet d'envisager les investissements 2025 avec sérénité.

#### REPERES

| 2024<br>En €/hab                  | Commune | Montant en € par hab pour la strate de référence |        |          |
|-----------------------------------|---------|--------------------------------------------------|--------|----------|
|                                   |         | Département                                      | Région | National |
| Produits réels de fonctionnement  | 1 031   | 934                                              | 868    | 920      |
| Charges réelles de fonctionnement | 680     | 759                                              | 717    | 737      |
| Capacité d'autofinancement brute  | 352     | 174                                              | 151    | 183      |
| Capacité d'autofinancement nette  | 276     | 104                                              | 92     | 109      |
| Dépenses d'équipement             | 292     | 333                                              | 309    | 390      |
| Dettes financières                | 520     | 488                                              | 445    | 561      |
| Fonds de roulement                | 656     | 528                                              | 465    | 558      |
| Trésorerie                        | 683     | 549                                              | 521    | 598      |

#### RATIOS

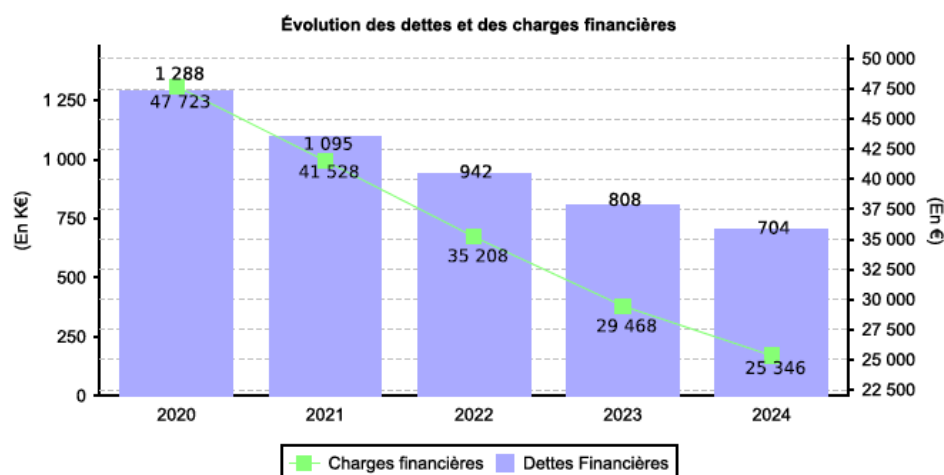
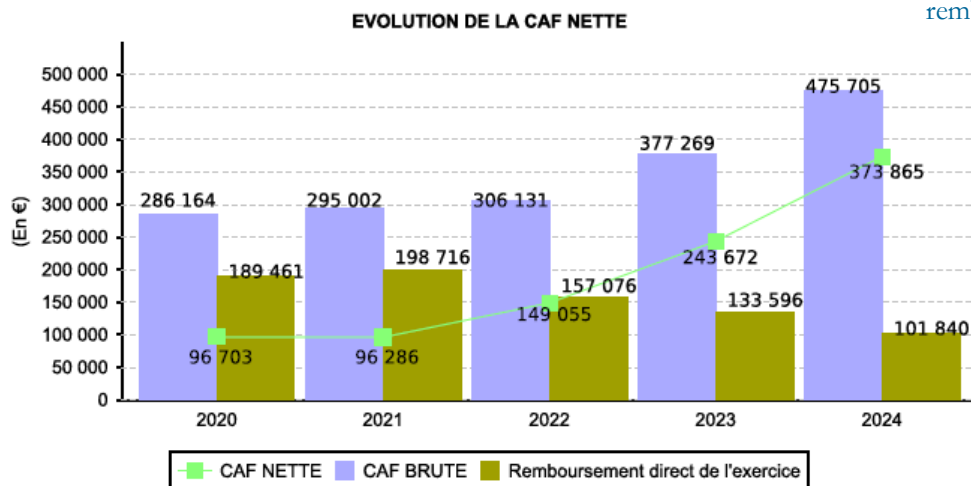
| 2024                                           | Commune | Département | Région  | National |
|------------------------------------------------|---------|-------------|---------|----------|
| Ratio de rigidité des charges structurelles    | 42,01 % | 44,61 %     | 45,35 % | 42,24 %  |
| Taux d'épargne                                 | 34,09 % | 19,00 %     | 17,00 % | 20,00 %  |
| Coefficient d'autofinancement courant          | 0,73    | 0,89        | 0,89    | 0,88     |
| Ratio d'endettement (encours/PFR)              | 0,50    | 0,52        | 0,51    | 0,61     |
| Capacité de désendettement (encours/CAF brute) | 1,48    | 2,80        | 2,95    | 3,07     |
| Fonds de roulement en jours de charges réelles | 352,21  | 253,95      | 236,72  | 276,49   |

- 4
- Depuis 2022, la municipalité a été prudente dans ses dépenses de fonctionnement et a pu dégager chaque année un solde positif :
- 212 323,11 € en 2022
- 268 361,42 € en 2023
- 639 301,98 € en 2024.

Cette gestion prudente des dépenses pendant les trois premières années du mandat a permis d'accroître la capacité d'autofinancement, moyens qui permettront de réaliser les investissements 2025.

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. Elle est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

## Budget prévisionnel 2025

Le budget primitif 2025, détaillé dans le procès-verbal du Conseil municipal du 24 mars sur le site de la mairie, prévoit :

- **Dépenses de fonctionnement :**  
2.135.501,12 €
- **Dépenses d'investissement :**  
2.674.655,46 €

### Budget participatif : résultat du vote

Suite aux votes des habitants, quatre projets ont été retenus par la Commission du Budget Participatif réunie le 20 mai :

1. Un jardin collectif, entretenu par un groupe d'habitants volontaires.
2. Le kiosque, type « kiosque à musique », dans le Parc Consigny.
3. Le fleurissement de la clôture de l'EHPAD.
4. Le panneau d'explication sur la forteresse.

Les habitants qui ont présenté ces projets et les membres de la Commission vont poursuivre leur travail avec les élus pour les réaliser.

## Tiers-Lieu de Compétences L'Egrenne



### Construction du projet

#### La création de l'association L'Egrenne, indépendante et ouverte à tous

L'association « L'Egrenne » sera créée cet été. Cette association est fondée par les membres du consortium signataires des statuts. Pour rappel, les membres du consortium sont les 3 chambres consulaires (Chambre du commerce et de l'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de l'agriculture), le GRETA Centre Val de Loire, BGE Terres de Loire, France Travail, la Mission Locale du vendômois, les associations Perche Nature, la Maison Botanique, Au fil du Perche, l'Association des Personnes Handicapées du Perche, Maison Paysannes 41, la Commune de Mondoubleau et la Communauté de Communes des Collines du Perche. La création de l'association permet aux habitants et acteurs du territoire de s'impliquer directement dans la construction et la vie de L'Egrenne via l'adhésion.

#### Le projet de rénovation de l'ancien Proxi de Mondoubleau

Après le nettoyage de l'intérieur de la halle cet hiver, les plans et travaux ont pu être précisés. Le permis de construire a été déposé en avril et est maintenant analysé par l'ensemble des autorités compétentes.

##### Des ateliers

Du 23 au 27 juin, un groupe d'habitants a participé à un atelier de construction en bois avec le menuisier Paul Huguen (lesensdelavis.fr).

Cet atelier s'est déroulé sous la halle de l'ancien Proxi. Les participants se sont exercés au travail du bois et aux techniques de menuiserie pour construire deux « bancs-colonnes ». Ces colonnes seront installées devant les chantiers de l'Eglise et de l'Egrenne (Place du Mail) afin de permettre à chacun d'observer et de s'informer sur les chantiers en cours.



Des colonnes de bois pour observer le chantier.

6

### Animation

#### Les actions sur le début d'année 2025

##### Des formations

L'Egrenne a accueilli une formation de 4 mois à destination des personnes en construction de projet professionnel. Cette formation a accueilli une dizaine de personnes qui ont pu être accompagnées par des professionnels pour la construction de CV, lettre de motivation, stratégie de recherche d'emploi et stage en entreprise.

##### Des expositions

L'exposition « L'Objet de ma compétence » (photo ci-contre), a été présentée sous la Halle de la Mairie de Mondoubleau. Les objets de papier mâché représentant les compétences des habitants participant aux ateliers de Pirouette et L'Egrenne en mars sont amenés à être exposés chez différents partenaires tels que l'APHP ou la Sous-Préfecture de Vendôme.



#### Le programme à venir

- ✓ **11 - 18 octobre : animations autour des légumes** et du métier de maraîcher avec Eric Van Osselaer, « luthier de légumes ». Présent le 11 octobre à la foire St-Denis.
- ✓ **9 octobre 9h-12h30 : forum de l'emploi France Service** à Choue. Objectif : rencontre des entreprises en besoin de recrutement avec demandeurs d'emploi.
- ✓ **26 - 28 septembre : L'Egrenne est partenaire des journées du patrimoine économique** organisées par le MEDEF41. Les entreprises du territoire peuvent ouvrir leurs portes au public pour présenter leur activité et savoir-faire.
- ✓ **17 - 23 novembre : L'Egrenne est partenaire de la semaine nationale de l'industrie** organisée par la Préfecture et le Département du Loir-et-Cher, la Région Centre-Val de Loire et la CATV. Forum des métiers de l'industrie le 20 novembre de 9h à 12h au Minotaure (Vendôme) et table ronde sur l'industrie et les métiers connexes le 27 novembre de 18h30 à 20h à Naveil, salle Conditia.

Si une animation vous intéresse, contactez Zoé Marguerit, coordinatrice, ☎ 06 21 37 87 40, [contact@legrenne.fr](mailto:contact@legrenne.fr) ou sur les réseaux sociaux (@TLC L'Egrenne). Le programme de L'Egrenne évolue et se construit avec vous, n'hésitez pas à faire part de vos besoins et propositions de formation.

### Eglise : le point sur les travaux

Les travaux de restauration de la toiture de l'église (charpente et couverture) devraient commencer à l'automne, sous réserve de la confirmation des subventions attribuées par l'Etat et le Département.

#### Une collecte bien engagée

La collecte, lancée le 1<sup>er</sup> mars, se monte au 19 juin à **15 167 €**. Elle déclenche une aide complémentaire de la Fondation du Patrimoine et de la Région (Fonds Régional pour le Patrimoine Culturel de Proximité) de 30 000 €. Tous les dons, même modestes, peuvent contribuer à réussir cette collecte, dont l'objectif a été relevé à 20 000 €.

FONDATION



Un groupe d'habitants, ouvert à tous, se réunit régulièrement pour animer la collecte. Parmi les actions prévues :

- Une exposition de tableaux inspirés du bâtiment de l'église, préparée par l'Association des Artistes de la Vallée du Couëtron et de l'association Pirouette, sera présentée cet été dans la Chapelle Nord.  
Plusieurs peintres ont déjà accepté de donner leurs tableaux pour qu'ils soient vendus aux enchères au bénéfice de la collecte.
- Lors de la Foire Saint-Denis, un stand de brocante, constitué de dons des habitants, sera installé le dimanche sur la brocante. (cf. Encadré)
- La brochure de M. Alain Quillout, sur les richesses patrimoniales de Mondoubleau, est toujours en vente à l'accueil de la mairie à prix libre.

Les dons peuvent être  
faits à l'accueil de la  
mairie, ou via Internet :  
[www.fondation-  
patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

**Merci pour vos contributions !**



Un groupe d'habitants se réunit régulièrement pour animer la collecte et mobiliser les donateurs. Parmi les membres du groupe, Bernard Malcor, guide de la Pastorale diocésaine du Tourisme, nous propose un « zoom » sur les vitraux de l'église Saint-Denis, une richesse architecturale que les travaux de la toiture contribueront à préserver.

*« L'église de Mondoubleau a l'heureuse caractéristique de posséder une très intéressante collection de 11 grands vitraux du 19<sup>ème</sup> siècle, à laquelle il faut rajouter 2 vitraux de 1957-1958. La réalisation des vitraux du 19<sup>ème</sup> s'est étalée de l'année 1856 à 1891, soit sur une période de 35 ans.*

*Contrairement à d'autres églises qui ne se sont adressées qu'à un seul atelier, Mondoubleau a fait appel à plusieurs ateliers. Nous citerons Le Carmel du Mans, Fialeix de Mayet dans la Sarthe, Küchelbecker et Jacquier du Mans, Lavergne père et fils de Paris, Foucault d'Orléans, Mauméjean de Pau et Paris.*

*Autant il y a quelques années, les vitraux du 19<sup>ème</sup> étaient moyennement appréciés, autant aujourd'hui ils suscitent un renouveau d'intérêt. Ils sont très imagés, avec des couleurs flamboyantes. D'une grande richesse de signification, ils illustrent très bien des pans de l'histoire du christianisme. Nous n'en évoquerons qu'un, le seul exemple dans notre région : celui de la « Bonne mort » de saint Joseph. Au-delà de ces vitraux du 19<sup>ème</sup>, l'église est ornée, à l'occident, d'une très belle grande verrière Art déco des Rois Mages. C'est lui qui termine la collection en 1958. Tout cela mérite la visite. »*

# Vie communale

## Brocante au bénéfice de l'église

Pour accroître le montant de la collecte au bénéfice de la réfection du toit de l'église de Mondoubleau, la commune se propose de participer avec votre aide à la brocante de la foire Saint-Denis.

### Comment ?

Si vous souhaitez soutenir cette collecte, vous pouvez participer à cette brocante par le don d'un objet ou deux de votre choix, objet qui sera vendu sur le stand tenu près de l'église. (Ne pas apporter de vêtements).

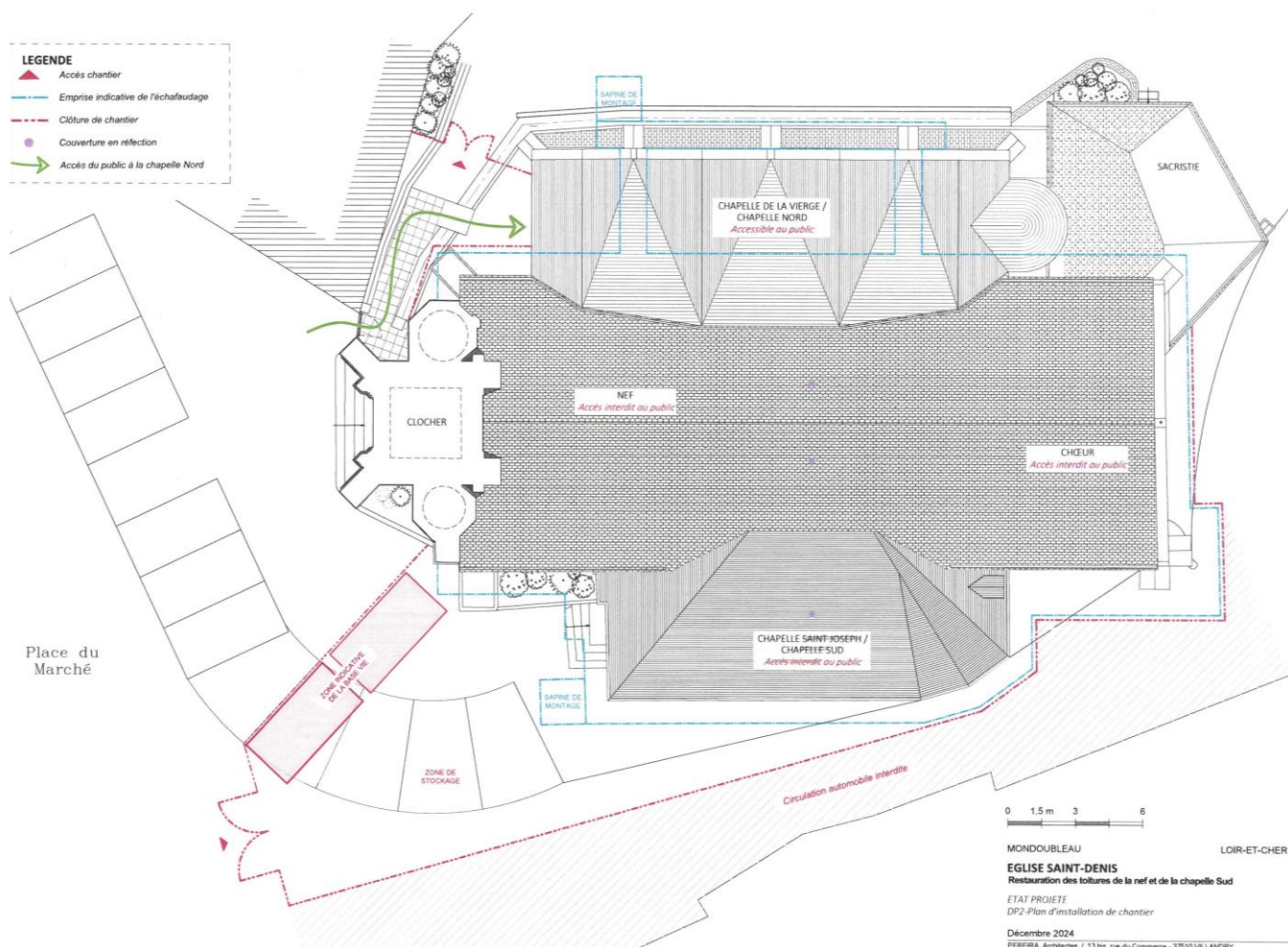
### Quand déposer votre don ?

Sous la halle de Mondoubleau lors des marchés du samedi matin au mois de septembre et octobre, jusqu'à la foire les 11 et 12 octobre.

Si vous n'avez pas la possibilité de venir le samedi matin, vous pouvez signaler votre intention et envoyer un mail à l'adjointe au maire (qui prendra contact avec vous) à l'adresse suivante :

[odile.capitaine@mairiedemondoubleau.fr](mailto:odile.capitaine@mairiedemondoubleau.fr)

## Circulation et stationnement pendant les travaux



En raison des travaux de réfection de l'église, la circulation des véhicules sera interdite entre la rue du presbytère et la place du Marché mais restera accessible aux piétons. Des places de stationnement seront réservées aux entreprises intervenantes. La Chapelle Nord restera ouverte.

### Préserver la biodiversité lors des travaux, par Tom Rouillon, Perche Nature

Dans le cadre du dispositif « Un toit pour la biodiversité » (cf. ci-contre), l'association Perche Nature accompagne la commune de Mondoubleau dans le projet de rénovation de la toiture de l'église. Des diagnostics de recensement de la biodiversité sont menés sur cet édifice afin de savoir s'il abrite notamment des chouettes effraies, martinets noirs, hirondelles, moineaux et chauves-souris.



Martinets noirs juvéniles

Des aménagements en leur faveur pourront éventuellement être mis en place à la suite des travaux. Un nichoir à effraies pourrait être installé au sein du clocher et des passages à chauves-souris pourraient être aménagés si le site s'avère déjà fréquenté par cette faune sauvage qui aime néanmoins rester proche des habitations humaines.

#### Un toit pour la biodiversité

*Perche Nature est une association d'étude et de préservation de la nature basée à Mondoubleau et intervenant dans le Perche et la vallée du Loir auprès des collectivités, citoyens, entreprises et établissements scolaires.*

*Depuis 2022, Perche Nature accompagne les propriétaires, collectivités et bailleurs sociaux dans la prise en compte des espèces protégées (hirondelles, martinets, moineaux, chauves-souris...) durant les travaux de rénovation des bâtiments.*

*Ce projet de préservation de la biodiversité inféodée au bâti s'inscrit dans le programme « Un toit pour la biodiversité », coordonné par le réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Ce programme est financé par des Fonds Verts de l'État et a pour objectif de mettre à disposition des collectivités et bailleurs sociaux, les compétences de structures telles que les associations de protection de la nature pour que la rénovation participe le moins possible au déclin des espèces liées aux bâtiments.*

*L'association réalise des diagnostics écologiques préalables aux chantiers puis apporte des conseils pour le bon déroulement de ceux-ci. Si la présence d'espèces protégées est constatée, elle accompagne dans la demande de dérogation auprès des services de l'État. Lorsque le dérangement ou la destruction de l'habitat ou de l'espèce est nécessaire, elle propose des mesures d'évitement et/ou de compensation par le biais d'aménagements adaptés. Des suivis pendant et après les chantiers sont également effectués par Perche Nature. Enfin, l'association sensibilise les habitants, agents, collectivités et bailleurs sociaux sur la thématique de la biodiversité des bâtiments.*

Tom Rouillon, Perche Nature

### Deux concerts dans l'église

Merci aux artistes et aux organisateurs pour les deux concerts qui se sont tenus en juin à Mondoubleau :

- Le 15 juin, le concert de musique baroque (photo ci-dessous) proposé par Nelly Cheveau (voix), Marieke Rigterink (flûte à bec) et Diego Salamanca (théorbe), au cours duquel une information sur la collecte a été apportée aux spectateurs.



- Le 20 juin, le concert de Pierre Lubineau, organisé par l'AEP Saint-Louis de Gonzague, au bénéfice des travaux de restauration.

### Le saviez-vous ?

Il y a 80 ans, le 17 mai 1945, Odette Dumans rentrait à Mondoubleau, après un an de détention dans le camp de concentration de Ravensbrück.

Le gendre d'Odette Dumans, Roger Faby, époux de Mauricette, a conservé de nombreux amis dans la région, à qui il rend visite régulièrement. Fin mai, il a remis plusieurs documents destinés aux archives et rappelé à ses hôtes le récit de cette période tragique.



Plaque apposée sur le caveau familial de la famille Dumans, au cimetière de Mondoubleau.

Odette Dumans, née Housset, a vu le jour le 24 juillet 1909 à Vibraye dans la Sarthe. En 1939, mère d'une petite Mauricette, elle perd son mari, marchand de tissu sur les marchés, décédé de la tuberculose à l'âge de 31 ans. Odette Dumans vit alors avec sa fille chez sa belle-mère, rue Edouard Bezar. Les deux femmes entrent en résistance et cachent un aviateur anglais, Anthony Lee. Le 26 juin 1944, Odette Dumans et Berthe Durfort, de Mazangé, sont arrêtées ensemble. Toutes les deux seront déportées à Ravensbrück. Seule Odette Dumans en reviendra.

### Union des Commerçants et Artisans de Mondoubleau

L'UCAM s'est restructurée avec de nouveaux membres suite à l'assemblée extraordinaire ayant eu lieu le 3 avril 2025.

Voici la composition du nouveau conseil d'administration :

- Président : Sébastien Lecomte, Lecomte Electroménager
- Trésorière : Kristel Brotel, Family Shop
- Secrétaire : Amandine Sinelle, Manovi créations
- Membres du bureau : Rémi Tessier, Ets Tessier
- Steeve Kindermans, Family Shop
- Sylviane Roche, Sylviane Peinture
- Mélodie Sez nec, la Ferme des Trois Chemins.



Il est possible à tout artisan ou commerçant de rejoindre cette association qui participe à la valorisation du territoire des Collines du Perche.

## Journées Européennes du Patrimoine

Les 42<sup>èmes</sup> Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront **du 19 au 21 septembre 2025** sur le thème du « **Patrimoine architectural** »

Plusieurs événements devraient se tenir dans les Collines du Perche, dont une journée pour les scolaires à Mondoubleau le vendredi, des visites dans les églises, des animations à la Commanderie, le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Sellerie Percheronne à Saint-Agil (Couëtron-au-Perche).

### « Mana »

#### Exposition de sculptures

A partir du 18 juillet et jusqu'à la fin des vacances d'été, une exposition de sculptures en bois, intitulée « Mana », sera présentée sous la halle de la mairie de Mondoubleau.



Cette exposition présente des œuvres de Stéphane Catin, sculpteur, habitant de notre région. Préparant une thèse en anthropologie de l'art, il s'inspire d'une expérience de vie de 12 années en Guyane française. Tombé sous le charme de ce territoire, du fait de sa richesse interculturelle et de son environnement naturel exceptionnel, confronté à d'autres modes de pensée inscrits dans une histoire coloniale au cœur de la forêt amazonienne, sa recherche est un dialogue entre sa propre pratique sculpturale et celles des amérindiens et des *Noirs Marrons*, qui désignent en Guyane les descendants des esclaves noirs. « *Tout l'enjeu de mon travail, explique Stéphane Catin, gravite autour de ce que pourrait être un acte créatif primitif dans une pensée décolonisée et écologique dans un contexte contemporain.* ».

Stéphane Catin sera présent lors de **l'inauguration de l'exposition** le **jeudi 17 juillet** à 18h30 pour présenter ses œuvres et expliquer sa démarche.

## Forteresse

### Sécurité et aménagement : des études instructives

*Plusieurs actions et études donnent une visibilité plus grande sur les travaux et aménagements nécessaires, pour mettre en valeur la forteresse et son donjon.*

#### Un entretien régulier nécessaire

La grande opération de nettoyage et élagage réalisée cet hiver a redonné au donjon toute sa visibilité. Avec le printemps, la végétation a repris ses droits, redonnant vitalité et couleurs à la butte. Un entretien régulier sera nécessaire afin que les espaces ne se referment pas à nouveau.

#### Sécurité : une étude très complète

Le 15 mai, le cabinet d'architectes Lorgeou a remis aux élus une étude complète sur la sécurité du site, mesurée par capteurs et par drones. On en retiendra que :

- ↳ **La courtine**, à gauche du donjon, présente une fissure importante et un mouvement très lent de basculement, qui, s'il n'est pas problématique à court terme, nécessite des travaux pour le long terme. Le cabinet Lorgeou préconise plusieurs solutions mais privilégie des travaux qui renforceront les fondations, plutôt qu'un simple colmatage de la fissure qui ne résoudrait pas à long terme le déséquilibre de ce mur.
- ↳ La stabilité du **donjon** est satisfaisante, cependant, la prudence reste de mise vis-à-vis des possibles chutes de pierres isolées, et l'accès au donjon doit rester interdit.
- ↳ L'un des morceaux du donjon, tombé au sol sans doute lors du second écroulement de 1873, situé au bord de la butte, est fissuré. A court terme, il nécessite un **sanglage** pour éviter un éboulement.
- ↳ Par mesure conservatoire, la **végétation** qui se développe sur les murs doit être limitée dans son développement, surtout sur les zones à risque. Le lierre notamment doit être, non pas arraché, mais coupé à la base.
- ↳ Le maintien volontaire d'une flore, pour des parcours de visites botaniques spécifiques aux ruines, ne peut être envisageable que sur des parties de murs très stables.



### Des propositions à venir pour la Place du Pâtis

Le CAUE a pour sa part suggéré à la commune des pistes de réflexion pour mettre en valeur ce site auprès des visiteurs : mieux dénommer et décrire les différents espaces de la forteresse ; après sécurisation, les rendre plus accessibles ; trouver un fil rouge pour un parcours de visite.

La 3<sup>e</sup> phase de l'étude, qui concerne la Place du Pâtis, doit encore être transmise aux élus.

La forteresse, une ruine vivante, pleine de poésie.

## Petites Cités de Caractère



### 50<sup>ème</sup> anniversaire !

La commune de Mondoubleau est entrée dans le réseau des Petites Cités de Caractère sous le statut d'homologable en décembre 2022, et s'est alors engagée à mettre en valeur ses patrimoines, bâti, naturel et immatériel, en impliquant les habitants dans cette démarche. Trois ans après, la Commission d'Homologation des Petites Cités de Caractère, qui doit statuer sur une homologation définitive, se réunira le 15 octobre 2025. Mondoubleau rejoindrait ainsi plus de 250 communes françaises, réseau qui fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire du 6 au 9 juillet 2025 dans le Maine-et-Loire.

### Un Dimanche de Caractère apprécié

D'ores et déjà, la commune a bénéficié du soutien de ce réseau pour la réalisation de supports touristiques imprimés et numériques (cf. <https://petitescitesdecaractere.com/fr>) et pu participer aux animations sous sa marque. Par exemple, le 13 avril dernier, c'est dans le cadre des Dimanches de Caractère, avec un large soutien pour la communication, que la commune a fait découvrir le quartier de la gare, son histoire et son activité actuelle à plus de 70 personnes.

Une dizaine d'habitants se sont mobilisés, chacun racontant ce qui fait patrimoine pour lui : la forêt Miyawaki, les Ets Thyreau, les tanneries, la rivière et le lavoir, le pont en roussard, l'histoire de la ligne ferroviaire et du tramway, la grue et la bascule à wagon, etc.



Ci-dessus, Jean-Noël Courtemanche présente un des derniers sacs de la Franciade, utilisé pour le stockage des céréales.



Lucette Beaudouin raconte aux visiteurs le passage qu'elle empruntait, lorsqu'elle était enfant pour descendre du centre bourg au quartier de la Gare.

Le boulanger lui-même a contribué à la réussite de cette journée, grâce à son pain et son gâteau du Gouverneur



## Un patrimoine industriel à redécouvrir

*Les habitants de Mondoubleau et des alentours sont sensibles au patrimoine industriel du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'article sur la « boule métallique » du château d'eau de Serge Boné, illustré par Stéphanie Boné, publié par la revue Vu d'Ici en mai 2025.*

*Sur un autre thème, lors du Dimanche de Caractère du 13 avril, Philippe Cheveau a transmis aux visiteurs des informations sur la grue et la bascule à wagon puis il a offert à la commune une brique « Hemond-Mondoubleau ».* Cet habitant, passionné par le patrimoine industriel, lance ci-après un appel à toute information sur ce sujet.



La commune remercie vivement Philippe Cheveau pour le don de cette brique.

### Grue, bascule et briquetterie, des informations précieuses par Philippe Cheveau

#### Grue ferroviaire de levage :

Modèle 1881 / Constructeur « Société anonyme de construction de Braine Le Comte en Belgique (près de Mons) »  
Puissance de levage : 6T Le fût en fonte porte le n° 15. Ce type de grue est le témoin fondamental d'une ancienne activité ferroviaire et industrielle.



Nous ne connaissons pas la date d'implantation à Mondoubleau, mais elle a été installée par la Compagnie de chemin de fer de l'Etat. Nous recherchons les caractéristiques du cuvelage. Le pavement concentrique à sa base, bien conservé, est également une particularité de cette grue. Elle a été utilisée jusque dans le début des années 1970. Elle était actionnée à la main par quatre personnes à l'aide de deux grosses manivelles.

Les ateliers de Braine le Comte, où a été fabriquée la grue, ont été fondés en 1893 et ont fusionnés en 1983 avec les ateliers Thiriau fondés en 1899 pour former la Société ABT qui a été liquidée en 1992. Ces sociétés avaient pour clientèle les charbonnages et les chemins de fer.

Une autre grue aux caractéristiques similaires existe à Grandclément - gare près de Lyon, produite par la fonderie Saint-Pavin au Mans. Le site industriel s'appelle « la fonderie ». C'est devenu un centre culturel. Cette grue est datée de 1912 et est située en bordure d'un parc de stationnement.

Une autre grue du même type existe à Canfranc en Espagne.

#### Une bascule de pesage de wagons Trayvou de capacité 40/80T

Cette bascule a été fabriquée par les Etablissements Trayvou dans les usines de La Mulatière près de Lyon. Cette société fondée en 1827 à Lyon-Brotteaux a été déplacée à La Mulatière en 1857. Elle prit le nom de Trayvou en 1866. Rachetée par le groupe Schneider après la libération, elle fût reprise par l'entreprise Testut avant sa fermeture définitive en 1990.



#### La briquetterie A. Hemond & Cie

Nous connaissons uniquement deux exemplaires de briques à ce nom, l'une appartenant à Lucette Beaudoin et visible au Hubleau, l'autre à la mairie.

*Nous nous adressons à chacun  
afin de recueillir des anecdotes,  
des documents ou des témoignages  
concernant ces trois aspects  
du patrimoine de Mondoubleau.*

*Merci à l'avance  
de vos contributions.*

## La vie des agents communaux

### Didier Hameau, 40 ans au service de la commune

Le 23 mai dernier, sous la Halle de la mairie, c'est avec émotion que les élus et habitants de Mondoubleau ont remercié Didier Hameau et fêté son départ à la retraite, après 40 ans au service de la commune. En présence de sa famille, Didier Hameau a rappelé quelques souvenirs et tout particulièrement remercié Jacqueline Dumas, qui, alors maire de Mondoubleau, l'a recruté dans les services techniques le 15 juillet 1985, alors qu'il était titulaire d'un CAP de menuiserie d'agencement et de bâtiment. Ce fut le début d'une longue carrière, qu'il termine au grade d'adjoint technique 1ère classe, pilier de l'équipe des services techniques apprécié de tous.

Didier Hameau a travaillé successivement avec quatre maires : Jacqueline Dumas, Jean Léger, Jean-Jacques Gardrat et Jean-Claude Thuillier. Celui-ci a souligné la compétence, la polyvalence et le grand dévouement du jeune retraité. Parmi les dernières réalisations de ce passionné de bois, les habitants pourront apprécier deux bancs, taillés dans la masse, et installés dans la forêt dense aux Prés Barrés juste avant son départ. Didier Hameau a été chaudement applaudi pour tout le travail accompli au cours de ces longues années.



Didier Hameau, entouré de Jean-Claude Thuillier et Jacqueline Dumas.



Bancs réalisés par Didier Hameau

### Nouveaux agents

**Stéphane Monneret** a intégré l'équipe des services municipaux le 2 mai 2025 en tant que responsable du personnel de la filière technique.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, **Céline Prilliez** occupe le poste d'agent d'entretien dans les locaux de la Mairie et de la maison Consigny.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Céline Prilliez



Stéphane Monneret et l'équipe des services techniques.



Dominique Leroy remplace Didier Hameau sur la tondeuse.

Dernière heure  
Jean-Michel Brimboeuf  
a présenté sa démission  
du conseil municipal le  
13 juin 2025.

## Syvalorm

### Les horaires des déchèteries ont évolué depuis le 16 juin 2025

Pour accompagner les nouveaux besoins des usagers, tout en maintenant un service de qualité et la maîtrise des coûts, le Syvalorm (Syndicat de valorisation des ordures ménagères) réorganise les horaires et jours d'ouverture de ses services en déchèteries. Inchangés depuis plus d'une vingtaine d'années, sur les 2 ex-territoires composant le Syvalorm, les plages d'accès aux 17 déchèteries que gère le syndicat sont devenues obsolètes au fil du temps ; elles méritaient une refonte totale afin de s'adapter aux besoins actuels des habitants et aux usages réels des services.

### NOUVEAU en 2025 ! Une solution pour la réduction des déchets verts

Le Syvalorm s'est engagé dans la promotion de la valorisation des végétaux à domicile, auprès des habitants, afin de réduire les déchets verts à la source et ainsi diminuer l'apport de ces déchets dans les déchetteries ou sur les plateformes.

### Les « dispositifs d'aides financières »

#### ➤ Le broyage

Pour encourager la pratique du broyage chez soi, le syndicat propose 2 solutions :

- Une aide financière à hauteur de 50 % de la facture acquittée de l'**achat** d'un broyeur chez un professionnel, limitée à 45 € par foyer tous les 10 ans.
- Une aide financière à hauteur de 50 % de la facture acquittée de la **location** d'un broyeur chez un professionnel, limitée à 45 € par foyer et par an.

#### ➤ Le mulching

Le mulching permet de valoriser la tonte directement sur place. Il est possible d'acquérir une tondeuse mulching ou une tondeuse avec un bac de ramassage mais disposant de l'option mulching. Si le foyer dispose déjà d'une tondeuse, il est possible d'ajouter un kit-mulching sur d'anciennes tondeuses.

Pour encourager la pratique du mulching le syndicat propose :

- Une aide financière à hauteur de 50 % de la facture acquittée de l'**achat** d'un kit-mulching ou d'une tondeuse mulching chez un professionnel, limitée à 30 € une seule fois par foyer.



### NOUVEAU !

Dès le 16 juin 2025

Les plages horaires des déchèteries évoluent et s'adaptent aux usages et besoins réels des services !

### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

à compter du 16 juin 2025

➡ 2 périodes : ● et ●

A compter du 15 juin

A compter du 15 septembre

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LA FERTÉ-BERNARD</b><br>La Champfôrdière<br>☎ 02 43 71 48 35<br><b>LE GRAND-LUCÉ</b><br>ZA La Prairie<br>☎ 02 43 75 94 22<br><b>MONTOIRE</b><br><b>FONTAINE-LES-COTEAUX</b><br>2 et 4 rue de la Varenne<br>☎ 02 54 86 60 20<br><b>THORIGNÉ-SUR-DUÉ</b><br><b>CONNERRÉ</b><br>2033 Route de Conneré<br>☎ 02 43 82 88 47 | <b>Lundi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Mardi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Mercredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Jeudi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Vendredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Samedi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00 |
| <b>LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR</b><br>Les Brays<br>☎ 02 43 79 20 64<br><b>SAINT-MARS-LA-BRIÈRE</b><br>162 Imp. de la Déchetterie<br>☎ 02 43 82 96 41<br><b>SAVIGNÉ-L'ÉVEQUE</b><br>« Passe-Vite »<br>☎ 02 43 27 88 16<br><b>VIBRAYE</b><br>153 rue des Sablons<br>☎ 02 43 71 29 31                                             | <b>Lundi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Mardi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Mercredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Jeudi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Vendredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Samedi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00                                         |
| <b>DROUÉ</b><br>ZI La Bichotière<br>☎ 02 54 23 04 72<br><b>MONTAILLÉ - SAINT-CALAIS</b><br>La Chasselouvière<br>☎ 02 43 35 76 68<br><b>SAVIGNY-SUR-BRAYE</b><br>Route de Vendôme<br>☎ 02 54 23 73 34                                                                                                                      | <b>Lundi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Mardi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Mercredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Jeudi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée<br><b>Vendredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Samedi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00                                                           |
| <b>BESSE-SUR-BRAYE</b><br>Rue du Val de Braye<br>☎ 02 43 35 60 76<br><b>LOMBRON</b><br>Le Paturail<br>☎ 02 43 20 93 23<br><b>MONDOUBLEAU</b><br>ZA de l'Entonnoir<br>☎ 02 54 80 79 38                                                                                                                                     | <b>Lundi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Mardi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 / 14h00-17h00<br><b>Mercredi</b> ● Fermée ● 9h00-12h00 Fermée<br><b>Jeudi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée<br><b>Vendredi</b> ● Fermée ● 9h00-12h00 Fermée<br><b>Samedi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00-12h00 Fermée                                                                                                                            |
| <b>MAISONCELLES • BOULOIRE</b><br>Le Buisson<br>☎ 02 43 35 81 69<br><b>MONTMIRAIL</b><br>La Bausserie<br>☎ 02 43 93 28 82<br><b>TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE</b><br>ZA Le Champ de la Croix<br>☎ 02 43 71 88 74                                                                                                               | <b>Lundi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Mardi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Mercredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00-17h00<br><b>Jeudi</b> ● Fermée ● Fermée<br><b>Vendredi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00-17h00<br><b>Samedi</b> ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00-17h00                                                                                                                                           |



FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS ET DIMANCHES



Plateforme de déchets verts



Plateforme de gravats

**Les documents pour demander ces aides AVANT ACHAT sont à télécharger sur le site du Syvalorm [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr), onglet Prévention, ligne « les subventions du syvalorm ».**

### A Mondoubleau, finis les mégots !

La Commune de Mondoubleau s'est engagée avec ALCOME, éco-organisme créé par les producteurs de tabacs et agréé par l'Etat pour limiter le rejet des mégots au sol.

Grâce à ce conventionnement, la commune bénéficiera d'un soutien financier pour le nettoyage (près de 1600 € par an), de cendriers de poche à distribuer, notamment lors d'événements, de supports de communication (affiches, dépliants, infos pour réseaux), de cendriers de rues ou éteignoirs à poubelles qui seront installés dans l'espace public.

Merci au Café des Voyageurs de proposer une solution aux fumeurs pour limiter le rejet des mégots au sol.



Cendrier de poche

En contrepartie, la commune s'engage à repérer les lieux où les mégots sont les plus présents, faire une communication de sensibilisation, et établir des arrêtés municipaux (interdiction de jeter les mégots par terre, obligations aux organisateurs de nettoyer, lors d'événements festifs, etc.).

### Travaux

Au cours du mois de mai, l'entreprise Pigeon est intervenue rue Saint-Pierre pour effectuer la réfection de cette rue très empruntée.



### Plus d'iris à Mondoubleau

Il y a deux ans nous avons fait appel aux habitants de Mondoubleau pour agrémenter le mur du cimetière avec des iris. Vous avez pu profiter de cette belle floraison ce printemps. Pourquoi ne pas continuer à planter des iris dans Mondoubleau ? Ces fleurs sont très ornementales et peu compliquées d'entretien.



Si vous souhaitez donner quelques rhizomes, vous pouvez vous signaler à la mairie (☎ 02 54 80 90 73) et donner vos coordonnées. L'adjointe au maire qui avait initié ce DON vous recontactera pour finaliser ce projet. Merci à vous de participer à l'embellissement de la commune.

### Les élèves ont leur verger !

Mercredi 4 juin, a eu lieu le dernier atelier de l'année scolaire réunissant les élèves du Lycée Professionnel Agricole de Montoire et du collège Alphonse Karr de Mondoubleau sur le site du verger de poiriers, dans l'espace Thiercelin, à proximité du Chemin Vert.

Les apprentis arboriculteurs ont paillé les arbres pour conserver l'humidité afin qu'ils ne souffrent pas des chaleurs de l'été. Rendez-vous est pris pour la rentrée, pour fixer les supports de palissage qui aideront à donner à chaque arbre la forme voulue lors des tailles successives.

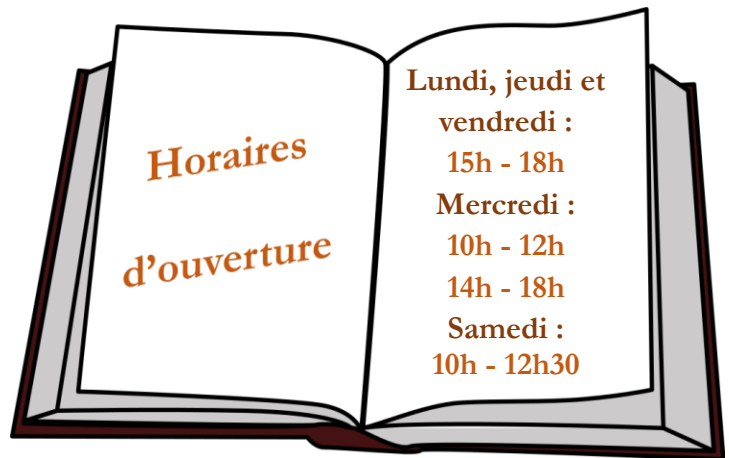


## Cet été à la Médiathèque Jules Verne des Collines du Perche

### Prêt

#### Pochettes surprises :

Venez emprunter nos pochettes surprises !  
(En plus du quota de prêt habituel)



Lundi, jeudi et

vendredi :

15h - 18h

Mercredi :

10h - 12h

14h - 18h

Samedi :

10h - 12h30

Fermeture annuelle de la médiathèque du 11 au 17 août.

### Animations

#### Partir en livre !

##### 11ème édition "Les animaux et nous"

##### Jusqu'au 20 juillet : Exposition des Ecobestioles

Venez découvrir les sculptures animalières des Ateliers Art terre réalisées par Alain Burban à partir de matériaux de récupération. En partenariat avec la médiathèque départementale du Loir-et-Cher.

##### Crée un animal avec le stylo 3D :

mercredi 9 juillet à 15h (1h).

Places limitées à 4 personnes

Sur inscription au 02 54 80 75 40.

##### Lectures en plein air, dans le parc Consigny :

mercredi 16 juillet à 15h (1h),

sur le thème "Les animaux et nous".

En cas de pluie,

les lectures seront maintenues à la médiathèque.

### Animations numériques

Tous les mercredis

du 9 au 30 juillet

et du 20 et 27 août.

### A la rentrée

**Amies voix :** Spectacle Gavilán et la besace de Thémistocle, par le conteur Victor Cova Correa, **jeudi 23 octobre** à 15h, à la Maison Consigny. Dès 5 ans, 1h.  
*« Thémistocle, c'est le prénom de mon grand-père, le cordonnier ambulant, mon ami d'enfance, mon premier conteur. Gavilán, c'est l'épervier en espagnol, et le nom du remouleur aveugle qui aiguise les couteaux de mes rêves. La rencontre entre Gavilán et Thémistocle provoque l'ouverture de la besace : une besace grouillante d'histoires dont toutes ne sauraient être contées en l'espace d'une seule séance : il y aura peut-être un perroquet défiant un dictateur, il sera peut-être question de forêt amazonienne et de plumes colorées... »*

Rêverons-nous de sorciers, d'océans ou encore d'un tout petit lutin vert ? On verra, on écouterà, le conte le dira.

**Rencontre avec Jo Hoestlandt, autrice** **vendredi 28 novembre** à 16h (1h).

La rencontre fera suite à un atelier participatif de lecture théâtralisé pour l'APHP.

## Danièle Platon nous a quittés

Epouse de Gérard Platon, ancien adjoint au Maire et conseiller municipal, Danièle Platon fut d'abord au comité de lecture, avant d'être bénévole à la médiathèque de 2002 jusqu'à 2010.

Elle s'est éteinte à l'âge de 82 ans. Toutes nos condoléances à la famille.



## Ecoles et collège

### Les écoles à Sciences en Perche

Comme chaque année, les écoles de la communauté de communes ont pu participer à Sciences en Perche. Lors de cette manifestation organisée sur le site de l'hippodrome, les élèves ont circulé sur divers ateliers : robotique, fabrication de bougies en cire d'abeille, formation des îles, mesure grâce à une corde à nœuds, malle d'énergie, et atelier d'astronomie.

Merci aux animateurs(trices) des diverses associations et aux enseignants(tes) qui savent rendre concrète et vivante la science ! Associations participantes : Astro Perche, Union du temps libre, animateur numérique de la Communauté de Communes, commanderie d'Arville, Centre Sciences et quelques passionnés bénévoles.



### Une année sportive et citoyenne, portée par les ressources locales

L'école bénéficie pleinement du riche tissu associatif du territoire : spectacles proposés par l'Échalier, participation au Salon des Bonimenteurs et à Sciences en Perche, ou encore partenariat avec l'association Athéna, financé par le Syndicat des rivières des Collines du Perche. Ainsi, la classe de CE2 a mené un travail approfondi avec un animateur de l'association autour du cycle de l'eau, domestique et naturel, de la lecture de paysages, de l'observation

de la faune...  
Ces activités  
se sont  
déroulées en  
classe puis sur  
le terrain, à  
l'étang

Chapoton

(photo ci-contre)

et au bord de la Grenne.

Comme chaque année, les élèves sont sensibilisés à leur rôle de futurs citoyens : élection des délégués de classe, permis piéton, permis internet, initiation aux gestes de premiers secours, et pour les CM2, participation au programme OSCAR, visant à développer les compétences psychosociales et à prévenir les conduites addictives.

Les projets en lien avec les Jeux Olympiques se poursuivent, assurant la continuité pédagogique. Après avoir suivi le Vendée Globe – projet permettant l'acquisition de notions en géographie, lecture, vocabulaire, sciences... –, les élèves ont



poursuivi leur découverte du tennis de table et de la balle ovale avec les clubs sportifs locaux. La classe de CE1 a également participé aux P'tits Bals organisés par l'USEP, visant à faire découvrir des danses traditionnelles et à les partager avec d'autres écoles, en musique, grâce à un véritable orchestre, dans un lieu patrimonial d'exception : le château de Chambord.

(photo ci-contre)

La classe de CE2 s'est quant à elle

initiée au cécifoot avec leur enseignante, tandis que les élèves de CM1 et CM2 s'entraînent actuellement à la pratique du vélo en vue d'une sortie sur route en fin d'année. Par ailleurs, toute l'école a pris part au cross des écoles de la Communauté de Communes des Collines du Perche, organisé cette année par l'équipe enseignante de Sargé-sur-Braye. Pour conclure ce riche projet autour du sport, l'ensemble des élèves se rendra en fin d'année à Paris, capitale des Jeux Olympiques 2024.

Ces beaux projets sont rendus possibles grâce au soutien financier de la Communauté de Communes des Collines du Perche, à l'engagement constant de l'APE ainsi qu'à la participation des familles lors des différentes opérations menées par l'école. Leur engagement est essentiel à la réussite de ces projets et nous les remercions vivement.



## France Services

### Quelques changements de permanences

**Collines du Perche**  
Communauté de communes

**France services**

**RETRAITE COMPLÉMENTAIRE**  
**agirc-arrco****L'AGIRC-ARRCO  
À VOTRE RENCONTRE****Retraite complémentaire****vous accueille à :****France services La Gare des Collines**  
3 Allée de la Gare - 41170 MONDOUBLEAU  
Dès juillet, le **2ème mercredi de chaque mois**,  
**de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**,  
sur rendez-vous au 09.70.66.06.60  
ou via l'espace agirc-arrco.fr

La Maison Départementale des solidarités (MDS) effectue une permanence physique sans rendez-vous les vendredis matins de 9h à 12h. ☎ : 02 14 99 41 41.

#### Horaires d'ouverture

|          |                      |                 |
|----------|----------------------|-----------------|
| Lundi    | 9h00 - 12h30 *       | 13h30 - 17h30 * |
| Mardi    | 9h00 - 12h30 *       | 14h00 - 17h30 * |
| Mercredi | 9h00 - 12h00 sur RDV |                 |
| Jeudi    | 9h00 - 12h30 *       | 13h30 - 17h30 * |
| Vendredi | 9h00 - 12h30 sur RDV |                 |

\* La prise de rendez-vous est recommandée

☎ : 02 54 80 85 80

3 allée de la Gare 41170 Mondoubleau  
[franceservices@cc-collinesperche.fr](mailto:franceservices@cc-collinesperche.fr)

**France services sera fermé du 11 au 17 août 2025.**

**Rappel :** un conseiller numérique vous aide pour l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, pour la création d'un CV... Vous pouvez également être accompagné pour toutes vos démarches (carte grise, permis de conduire, cesu...).

## Espace de vie sociale

### Lutte contre l'isolement

L'espace de vie sociale situé à la gare de Mondoubleau a pour mission d'animer la vie des habitants, de les accompagner dans leurs souhaits, de les aider dans leurs parcours.

Il s'est engagé aussi dans la lutte contre l'isolement des habitants quel que soit leur âge. Il est accompagné dans cette démarche par deux associations, les Petits Frères des Pauvres et le Secours Catholique. Leurs dispositifs respectifs, la Baraque à Frat' et le Fraternibus sont intervenus, notamment au Plessis Dorin et continueront de le faire sur l'ensemble de la Communauté



**Lundi 13 octobre**  
**Journée France services**  
**9h30 - 12h / 14h - 16h**

Venez découvrir votre France services et les services qui y sont proposés en la présence de différents partenaires (mission locale, service social, médiation familiale, vivre autonome...)

de communes. N'hésitez pas à rejoindre leurs invitations pour partager un bon moment pour participer à une activité ou juste boire un café. Ces rencontres sont faites pour vous tous.

Pour poser vos questions, faire des suggestions, vous pouvez contacter :

- ✓ Sonay Toprak : 07 56 30 55 84  
[sonay.toprak@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:sonay.toprak@petitsfreresdespauvres.fr)  
(Petits Frères des Pauvres).
- ✓ Valérie Bordeau : 06 44 24 13 56  
[valerie.bordeau@secours-catholique.org](mailto:valerie.bordeau@secours-catholique.org)  
(Secours Catholique)

# Communauté de Communes

## Présentation de la Baraque à Frat'

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres, association laïque reconnue d'utilité publique, luttent contre l'isolement de nos aînés. En partenariat avec Malakoff Humanis, ils ont démarré des actions dans les Collines du Perche depuis février 2025, « La Baraque à Frat' ». Tous les 15 jours, les Baraques à Frat' viennent apporter gourmandises et sourires dans les villages. Ces actions itinérantes des Petits Frères des Pauvres permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées isolées et de leur proposer des temps de partage et d'échanges. Concrètement, la Baraque à Frat', c'est **un lieu de convivialité mobile** qui se déplace de village en village à la rencontre des aînés. Les bénévoles viennent se poser dans un lieu défini au préalable (salle municipale du Plessis Dorin, La Gare à Mondoubleau et l'APHP à Cermenon). Des tables et des chaises sont disposées ainsi que du café, du thé, des jus de fruits et des petits gâteaux. Tous les gens du village sont les bienvenus ! Ensuite, c'est parti pour **des moments d'échanges** entre aînés, bénévoles.

20 Autre spécificité de ces dispositifs, les Petits Frères des Pauvres embarquent avec eux des partenaires : La Communauté de Communes, le Secours Catholique, L'APHP, les municipalités... Enfin, les Baraques à Frat' accueillent tout le monde sur les lieux des tournées avec l'objectif de développer l'engagement des habitants et **récréer des liens de proximité**.

## Fraternibus

### Le Fraternibus c'est quoi ?

C'est une action itinérante via un véhicule aménagé aux couleurs du Secours Catholique, un lieu d'accueil itinérant qui se déplace dans des communes rurales pour être en proximité des personnes isolées, en difficulté.

### Pour faire quoi ?

Proposer des rencontres conviviales, pour rompre l'isolement et l'exclusion, pour créer ou recréer du lien social en milieu rural, construire une action collective (un repas, une fête avec animation, une sortie, une activité...).

### Pour qui ?

Des personnes habitant dans des territoires ruraux, des personnes isolées ou qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

### Où et quand ?

Le Fraternibus vient une fois par mois à Mondoubleau et au Plessis Dorin, de 14h à 16h30. Marie-Hélène, Jean-François, Martine, Mariline, bénévoles, seront heureux de vous y accueillir pour papoter autour d'un café, jouer aux jeux cartes ou bien à la pétanque. N'hésitez pas venir passer un moment convivial au Fraternibus, c'est ouvert à tous !

Actions déjà réalisées en 2025 : partage de crêpes en février, ciné-papote - café tricot en mars

(photo ci-contre), réalisation de pain au levain en avril et réalisation de bouquets ronds (photo ci-dessous), atelier cartonnage en mai.



**Actions à Venir :** pique-nique, marche, fabrication de limonades, réalisation et partages de soupes, réalisation de pâtisseries...

Pour avancer et mener à bien toutes ces actions, les Petits Frères des Pauvres ont besoin de vous et font un appel à bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : Sonay Toprak au 07 56 30 55 84 [sonay.toprak@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:sonay.toprak@petitsfreresdespauvres.fr)



### Une 2<sup>ème</sup> dentiste à Mondoubleau

Docteur Bianca Mihaila s'est installée depuis peu au cabinet dentaire situé 1 allée Ronsard.

☎ 02 54 80 72 43

### Médecins : solutions si vous n'avez plus de médecin traitant

#### Vous pouvez vous déplacer

SAS : Service d'accès aux soins  
☎ **116 117**  
du lundi au vendredi de 8h à 20h

#### Vous ne pouvez pas vous déplacer hors Mondoubleau



### TELECONSULTATION MEDICALE ASSISTÉE PAR INFIRMIÈRE



à la Maison médicale  
de Mondoubleau



un après-midi  
par semaine



sur RDV  
02.54.55.94.37  
(standard de Suèvres)



Précisez que vous souhaitez  
un rendez-vous sur Mondoubleau

Une infirmière locale, équipée d'outils professionnels, vous accompagnera pour assurer une téléconsultation avec un médecin du département.



Sur rendez-vous  
02 54 55 94 37

### Don du sang

#### Date des collectes

**Mercredi 13 août**

**Mardi 4 novembre**



Les collectes ont lieu de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Cormenon.

Pour pouvoir choisir votre créneau horaire sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Pour en savoir plus :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

<https://ffdsb.org/>

[www.dondusang41.fr](http://www.dondusang41.fr)

#### Contact :

Claude Boulay ☎ : 06 22 56 26 86

[cboulay.dsang41@gmail.com](mailto:cboulay.dsang41@gmail.com)

En cas d'urgence :  
**15 ou 18**

### Borne de téléconsultation à la pharmacie

42 place du Marché  
41170 Mondoubleau



#### Pour prendre rendez-vous :

☎ : 02 54 80 90 43

☞ Sur Doctolib

## Vie associative

### Les associations qui œuvrent sur Mondoubleau

#### ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

##### Artistes de la Vallée du Couëtron

Jean-Pierre GENET ☎ 02 54 80 92 59  
artistesducouetron@gmail.com

##### Doigts Agiles (peinture sur soie)

Monique PLATEAU ☎ 02 54 80 94 21

##### Echalier

Françoise LESELLIER ☎ 02 54 89 81 52  
contact@lechalier.fr

##### Joyeux Troubadours

Solange BRIANT ☎ 02 54 80 18 14

##### Pirouette (atelier d'arts plastiques)

Hélène BEAUDOUIN ☎ 02 54 80 86 16

##### Polysons (école de musique)

Manuel GOMES ☎ 06 86 82 05 82  
ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr

#### AIDE SOCIALE/ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

##### Dans les pas de Léonie

Aurore REINETTE ☎ 02 54 80 23 40

##### Donneurs de sang bénévoles des Collines du Perche

Claude BOULAY ☎ 02 54 80 88 11  
06 22 56 26 86  
cboulay.dsang41@gmail.com/www.dondusang41.fr

##### FNATH (Accidentés du travail et handicapés)

Hélène GAUDELAS ☎ 02 54 80 64 54

##### Muguet (épicerie solidaire)

Isabelle CUILLERIER  
sauze.isabelle@icloud.com

##### Petits Frères des Pauvres

Sonay TOPRAK ☎ 07 56 30 55 84  
www.petitsfreresdespauvres.fr

##### Restos du Cœur

Angélique PECRIAUX ☎ 06 65 33 10 25

##### Vie Libre (dépendance à l'alcool)

Thierry AUGEREAU ☎ 02 54 89 79 22  
Jean TOUCHARD ☎ 02 54 23 73 57

#### BIEN-ÊTRE

##### Taï Chi Chuan

Véronique LENTAIGNE  
vero.lentaigue@neuf.fr – contact@taichi41.org

##### Yoga

Isabelle GAUBERT ☎ 06 35 96 79 20  
yoga.mondoubleau@gmail.com

##### Valériane (sophrologie)

Chantal PELLETIER ☎ 06 10 89 73 84

#### ENVIRONNEMENT – PRODUITS LOCAUX

##### Perche Nature

Philippe BOURLET ☎ 02 54 80 11 05  
perche.nature@wanadoo.fr  
www.perchenature.org

##### AMAP de la Grenne

Olivier Seznec ☎ 06 70 52 15 91  
amapdelagrenne@outlook.com

#### LOISIRS

##### Age Vermeil

Maison de Retraite ☎ 02 54 80 90 01  
ÉHPAD MONDOUBLEAU

##### Amicale du Bel Age

Claudine LUCAS ☎ 02 54 80 70 08  
lucasgerard0712@orange.fr

##### Attelages du Perche

Gérard PAPIN ☎ 06 86 86 94 93  
gpm3c@orange.fr / www.attelage-aap.fr

##### Gaule Percheronne

Jonathan RIDERAY ☎ 06 34 24 31 58  
aappmademondoubleau@gmail.com

##### Moto Club de la Tour

Mickaël PELLETIER ☎ 06 16 46 11 58  
motoclubdelatour@gmail.com

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### ABC du Perche

Serge RENAULT ☎ 02 54 89 73 96  
sergerenault@wanadoo.fr

### AEP Saint-Louis de Gonzague

Jacky PELLETIER ☎ 02 54 80 87 34  
jacky-pelletier2@wanadoo.fr

### Pays du Perche en Loir-et-Cher

Joël FUSIL ☎ 06 08 74 65 78  
fusil.joel@gmail.com

<http://perche-loiretcher.fr/>  
<https://www.facebook.com/Pays-du-Perche-en-Loir-et-Cher-247520048984404/>

### Société des courses

Antoine RICHARDIN

### Union Commerciale et Artisanale de Mondoubleau (UCAM)

Sébastien LECOMTE ☎ 06 19 76 93 93  
ucamondoubleau@gmail.com

## SPORT – ACTIVITES PHYSIQUES

### Association pour Personnes Handicapées du Perche

Claude METAIS ☎ 02 54 80 74 45  
aec.accueil@assoaphp.fr  
www.assoaphp.fr

### A.S.S.M.C. - Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (foot)

Julien DORISON ☎ 06 77 23 41 82  
juliendorison41170@gmail.com  
assargemondoubleaucormenon@gmail.com

### Beau Chêne Dojo

Anne DE BEER ☎ 02 54 80 89 03  
beauchenedojo@wanadoo.fr

### BOUH ! (danse)

Françoise MARNIER ☎ 02 54 77 02 53  
fanfandud@wanadoo.fr

### Danse Line (country)

Romain DESHAYES ☎ 07 83 42 30 50  
dansez.line@gmail.com

### Dyna'Mômes (gymnastique pour enfants)

Isabelle MARCILLAC ☎ 02 54 89 60 35  
i.marcillac@orange.fr

### Gymnastique volontaire

Josette KIRSCH ☎ 06 78 73 66 01  
jokirch41@gmail.com

### Judo

Barbara HUBERT ☎ 06 71 10 95 81  
barbaratelle@orange.fr

### Karting

Damien AGOSTINI ☎ 06 75 07 14 95

### Nuit & Jour (danse)

Laurence THUILLIER-GARROUY  
cie.nuitetjour@orange.fr

### Perche Tout Terrain 41

Patrice FREDERIC ☎ 02 54 80 93 46

### Perche volley – badminton 41

Claude ROUSSEAU ☎ 06 28 35 53 61  
asspvbmnd@gmail.com  
<http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com>

### Sport adapté du Perche

Evelyne GOSSOIN ☎ 02 54 80 74 45

### Taiso

Christine CAMPINI ☎ 06 02 19 51 21  
espacesbuissonniers@gmail.com

### Tennis

Président : Jean-Christophe BERLIN  
☎ 06 16 39 03 96  
jeanchristophe.berlin@wanadoo.fr

### Tennis de table des Collines du Perche

Tony LHOMME ☎ 06 88 70 86 82  
ttcp.mondoubleau@gmail.com

## PROFESSIONNELS/CORPORATION

### Amicale des Sapeurs Pompiers de Mondoubleau-Cormenon

David LETOURNEUX ☎ 02 54 80 70 99  
aspmondoubleau@gmail.com

### Anciens Combattants

Dominique LÉAUTÉ  
timleaute@gmail.com

### Anciens Prisonniers de guerre

Dominique LÉAUTÉ  
timleaute@gmail.com

### Grenne d'Api

### (Association de Parents d'Elèves)

Ludovic PINEAU ☎ 06 81 18 25 66  
grennedapi@gmail.com

Retrouvez toute la liste des associations qui œuvrent sur la commune de Mondoubleau sur le site :  
<https://www.mairie-mondoubleau.com/associations/>

### ZOOM SUR :



# LA FLECHE DE DROUÉ

## CLUB DE TIR A L'ARC DEPUIS 2005

**Dès l'âge de 7 ans et sans limite d'âge.**  
**Le Tir à L'Arc est une pratique millénaire qui développe**  
**concentration, rigueur,**  
**connaissance de soi.**  
**Arc nu, Arc classique, Poulie.**

Découverte, initiation, loisir et compétition sont dispensés par le club dans une ambiance sereine au coeur d'une équipe soudée et joyeuse.

**Lieu de pratique : Halle Des Sports de Droué**  
**Route de Vendôme**  
**41270 Droué**  
**Mail : [tirarc@orange.fr](mailto:tirarc@orange.fr)**  
**Contact: 06.28.05.55.52**

**LUNDI et JEUDI de 18h30 à 20h00**  
**SAMEDI de 15h00 à 17h00**  
**En salle et en extérieur**

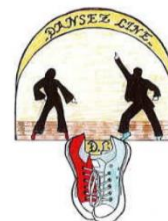
AFFILIATION FFTA 0441095



Début de la saison  
2025-2026 :  
le 8 octobre 2025

Le club de tir à l'arc  
assurera une  
démonstration sous la  
Halle de la mairie de  
Mondoubleau les 11 et  
12 octobre, pendant la  
foire de Saint-Denis.

### Dansez line fête ses 10 ans



« Le 1<sup>er</sup> mars dernier, nous avons célébré une journée marquante pour notre association : les 10 ans de DANSEZ LINE, association de line dance.

Au programme de cette journée : cours et bal le soir avec 2 chorégraphes : Gaëtan Guéneau Bachelierie (de France) et Jean-Pierre Madge (de Suisse). Une centaine de danseurs étaient présents pour partager des moments de joie, de convivialité, de fous rires et d'émotion.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les cours se déroulent les vendredis soirs au foyer rural de Danzé à partir de 19h00, cours débutants et avancés, animés par Romain, et les lundis soirs au dojo de Mondoubleau à 19h30, cours débutants animés par Annick.

#### Contact :

Romain ☎ 07 81 07 99 25

Annick ☎ 07 83 42 30 50

De gauche à droite : Gaëtan Guéneau Bachelierie (Chorégraphe),  
Romain Deshayes (Animateur & Président)  
et Jean-Pierre Madge (Chorégraphe)

## Quelques images d'un premier semestre animé



Salon  
des Bonimenteurs  
29 mars 2025

Cérémonie  
du 8 mai 2025



Courses hippiques  
organisées par la société  
de courses de  
Mondoubleau,  
au Parc hippique des  
Collines du Perche  
le 8 juin 2025

Concert baroque  
à l'église  
le 15 juin 2025



## Projet à L'EHPAD Les Marronniers 41 170 Mondoubleau



Dans le cadre d'une exposition en septembre 2025 au sein de L'EHPAD de Mondoubleau, nous aurons besoin d'archives d'autrefois afin de faire un comparatif avec nos écoles actuelles.

Merci aux personnes qui pourront nous aider à faire de ce projet une réussite, en nous prêtant des archives papiers, photo, matériel et autres choses diverses liées à l'école de Mondoubleau et alentours.

Vous pouvez prendre contact au 02 54 80 90 01 et/ou par mail : [secretaire@les-marronniers.fr](mailto:secretaire@les-marronniers.fr)

## Festivités

### Animations à venir



### 14 juillet : Fête aux Prés Barrés

Au programme : jeux, pique-nique et concours de pétanque (inscription sur place dès 11 h). Afin de célébrer cette fête nationale dans la convivialité, nous vous invitons à vous retrouver aux Prés Barrés pour un pique-nique partagé.



## Infos pratiques

### Été 2025, comment aller à la piscine ?

La communauté de communes des collines du Perche propose un service de transport **gratuit** vers la piscine de Savigny-sur-Braye :

**Quand** : du lundi 7 juillet au vendredi 29 août, le lundi et le vendredi ;

**Comment faire** : Vous devez réserver au plus tard la veille avant 17 h auprès du transporteur ; le numéro sera communiqué dès que possible par la communauté de communes.

- Départ de Mondoubleau à 14h (arrivée à Savigny vers 14h30), arrêt de bus rue Leroy près du collège.
- Départ de Savigny à 17h (arrivée à Mondoubleau vers 17h30).

#### Tarifs

- Entrée enfant - de 3 ans gratuit
- Accompagnateurs de personne en situation de handicap gratuit
- Entrée tarif réduit 1,50 €
- Entrée adulte (à partir de 18 ans) 2,70 €

**Rappel : les shorts de bain sont interdits**

### Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...). Sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> il est possible de préparer sa JDC, de consulter ses informations, déposer des demandes, procéder à la mise à jour de son dossier et télécharger certains justificatifs de participation.



### Objets encombrants

La collecte a lieu le 2<sup>ème</sup> mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit les **10 septembre** et **10 décembre 2025**.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin de la collecte, avant 8h.

### Déchetterie

**Attention changement d'horaires d'ouverture des déchetteries :**

cf page 15 de ce bulletin ou  
<https://www.syvalorm.fr/carte-dechetterie/>

**Dates de collecte :**

<https://www.syvalorm.fr/carte-om/>



### Téléassistance

Pour obtenir des renseignements ou vous inscrire à Présence Verte :

☎ 02 54 44 87 26 (Présence Verte Touraine)

Ou ☎ 02 54 80 90 73 Mairie de Mondoubleau.

### Du nouveau chez les commerçants

Le magasin Brico Pro implanté 45 rue Leroy a fermé ses portes ; il a été repris par la coopérative Agrial, sous l'enseigne LaMaison.fr.

Le magasin propose articles de bricolage, jardinage, motoculture, vêtements et en nouveautés alimentation et accessoires pour animaux (chien, chats, oiseaux, rongeurs, basse-cour, chevaux, moutons) ainsi que des articles pour les agriculteurs.



## Comptes-rendus des réunions de conseil municipal

Séance du 12 décembre 2024

### 1 – Convention Cinémobile

Ciclic Centre-Val de Loire souhaite prolonger la convention de partenariat pour le cinémobile jusqu'au 31 juillet 2025. Hausse de la cotisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025, soit 1000 €/an, plus une participation de 0,40 €/habitant.

### 2 – Logements Terre de Loire Habitat réservés

La loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique de 2018 (loi ELAN) généralise la gestion des flux des contingents de réservation. Le parc social d'un bailleur comprend des logements dits « réservés ». Peuvent en bénéficier l'Etat, les collectivités territoriales... Signature d'une convention avec Terres de Loire Habitat.

### 3 – Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires

Sur proposition du syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche (SICEPP), inscription de la base VTT du Sud du Perche au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI).

### 4 – Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées

Inscription au PDIPR des chemins n°14 du parc de 340 mètres, de la Borde du Puits de 720 mètres et de Mondoubleau à Vendôme de 510 mètres.

### 5 – Création d'emploi non permanent

Recrutement d'un agent en contrat jusqu'à l'achèvement du programme « Petites Villes de Demain » et de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Rémunération selon grille indiciaire, aidée par l'Etat.

### 6 – Travaux église - subvention de l'Etat

Restauration des toitures de la nef et de la chapelle Sud de l'église prioritaires pour des raisons de sécurité. Demande d'aide de 150 000€ auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR)/Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant estimatif de travaux de 539.373,00€ H.T.

### 7 – Collecte pour les travaux de l'église

Convention avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une collecte publique pour la restauration des toitures de la nef et de la chapelle Sud de l'église.

### 8 – Travaux église - subvention de la Région

Demande de subvention auprès de la Région qui soutient la restauration du patrimoine non protégé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, au titre du Fonds Régional pour le Patrimoine Culturel de Proximité (F.R.P.C.P.) au taux de 25% du montant HT des travaux, plafonnée à 30.000€.

### 9 – Travaux église - demande de subvention auprès de « la Sauvegarde de l'Art Français »

La Sauvegarde de l'Art Français veille à la protection du patrimoine et apporte son soutien pour restaurer et faire rayonner le patrimoine en France.

### 10 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Marché de Prestations Intellectuelles – Mission SPS et contrôle technique – Réhabilitation d'un ancien bâtiment commercial en tiers-lieu de compétences.
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 15 rue Louis Girard et 18 allée Paul Gauguin.
- ✗ Renouvellement concession cimetière.
- ✗ Curage, démolition, traitement des déchets ancien bâtiment commercial en TLC par Ent. Villoteau.
- ✗ Sondages de reconnaissance de structure Ancien bâtiment commercial en TLC par BIBTP.
- ✗ Démolition cloisons et plancher 2 rue Leroy TLC par Entreprise PICHOT Cyril.

### Affaires diverses

- ✗ Plantation des poiriers dans l'espace Thiercelin par les élèves du Collège A. Karr de Mondoubleau et du Lycée Agricole de Montoire, avec l'aide technique des enseignants, des services techniques et de Jean-Michel Brimboeuf, conseiller municipal.
- ✗ Budget participatif : 7 projets ont été retenus par la commission sur les 13 projets présentés. Vote après le chiffrage de chacun des projets.
- ✗ Lancement officiel de l'Egrenne.
- ✗ Dimanches de Caractère : thème retenu : « Découverte du bas de Mondoubleau ».
- ✗ Colis et goûter de Noël : 53 personnes inscrites pour le goûter préparé par Coovi Traiteur de Saint-Marc-du-Cor. Distribution des colis de Noël.
- ✗ Festillésime
- ✗ CDPA (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie) : projet « Le patrimoine de votre commune » et visite des Archives Départementales du Loir-et-Cher de Blois.
- ✗ Pot de départ à la retraite de Didier Brette, agent des services techniques.
- ✗ Informations communautaires :
  - le dispositif PAIS n'est plus subventionné par le département qui a mis en place un autre système appelé « SAS » (Service d'Accès aux Soins).
  - Syvalorm : pas d'augmentation en 2025. Recrutement d'une personne par la CCCP pour travailler sur les fichiers en vue de revenir à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en 2027 sur tout le territoire de la Communauté.

# Conseil Municipal

## Séance du 20 janvier 2025

### 1 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du budget 2024 et des décisions modificatives s'élevant à 871.195 €, les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 peuvent être engagées, liquidées et mandatées dans la limite d'un montant de 217.798€ (soit 25% de 871.195 €) : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion pour l'église 10.000 €, terrain rue Montaigne 30.000 €, réseaux de voirie 10.000 €, matériel et outillage technique 10.000 €, biens historiques et culturels mobiliers 500 €, matériel de transport : 10.000 €, matériel informatique 5.000 €, autres immobilisations corporelles 10.000 €, travaux sur bâtiments 100.000 €, soit au total : 185.500 €.

### 2 – Création d'emploi aux services techniques

Départ à la retraite d'un agent des services techniques au 31 décembre 2024 ; 2 autres sont prévus en 2025. Mutation du responsable des services techniques. Le contrat de travail de Nino Wiedemann arrivant à son terme, création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet non titulaire afin d'assurer les missions d'entretien des espaces verts et des espaces publics.

### 3 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Renouvellement concession cimetière
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 1 allée de la Gare et 5 rue Chrétien

- ✗ Démolition des cloisons et plancher 2 rue Leroy TLC par Pichot Cyril
- ✗ Contrat de prestation de balayage mécanique de la voirie avec Ledru-Travaux routiers (72)

### Affaires diverses

- ✗ Mutation de Nathan Gosselin au 1<sup>er</sup> février 2025
- ✗ Travaux des toitures de l'église : nouvelle estimation par le cabinet d'architectes : 596.093,60€ HT. Demandes de prêts bancaires.
- ✗ Point sur la collecte de l'église : 3820€ (23 donateurs) plus 2865 € d'une ancienne collecte.
- ✗ Acquisition pour 400 € de 4 huiles sur papier représentant Mondoubleau, peintes par Monsieur Wissour et qui dateraient de 1864.
- ✗ Elagage de la Tour : arbres conservés, nichoirs installés...
- ✗ ALCOME (lutte anti mégots) : à étudier.
- ✗ « Petites Cités de Caractère » : Homologation prévue le 15 octobre 2025.
- ✗ Informations communautaires : Nouvel agent à la Souricette, recherche de médecins...

### Questions diverses

Question de Charles Richardin concernant la propriété des enceintes frigorifiques du tiers-lieu de compétences récupérées par des maraîchers locaux.

## Séance du 24 février 2025

### 1 – Travaux église

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour financer les travaux de restauration des toitures de la nef et de la chapelle sud de l'église Saint-Denis. Estimation du coût des travaux HT 596 093,60 €. Lot 1 échafaudage maçonnerie pierre de taille : 141 801,60 €. Lot 2 charpente : 211 359,51 €. Lot 3 couverture : 242 932,49 €. Possibilité d'aide par le département de 22 % du montant des travaux. Lancement de la collecte de la Fondation du Patrimoine le 1<sup>er</sup> mars.

### 2 – Eco-organisme ALCOME

Signature d'un contrat avec ALCOME, un éco-organisme agréé par l'Etat. Sa mission : participer à la réduction des déchets issus des produits du tabac « mégots » jetés de manière inappropriée dans l'espace public. Les objectifs de réduction : 35 % d'ici 2026 et 40 % d'ici 2027. Ses actions : sensibiliser, améliorer par la mise à disposition de cendriers de poche, soutenir les communes, assurer l'enlèvement des mégots...

### 3 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Concessions cimetière attribuée/renouvelée.
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 24 rue Honoré de Balzac, 30-32 place du Marché, 5 rue Doré, 36 rue Leroy, le Bourg-rue du Pont de l'Horloge et 5 rue Saint-Denis

- ✗ Signature du devis de 1.200 € avec l'association Le Lieu Multiple pour le spectacle « Et pataouète, et patatras » le 8 novembre 2025 à la salle de l'Etoile.
- ✗ Mission coordination SPS – Travaux de restauration des toitures de la nef et de la chapelle sud de l'église.

### Affaires diverses

- ✗ Point sur l'Egrenne : formation, animation, rencontres des entreprises, avec le département, partenariats... construction juridique et économique, travaux du bâtiment...
- ✗ Eglise Saint-Denis : la nef et la chapelle sud ne seront pas utilisables pendant les travaux.
- ✗ Aménagement forteresse et ses abords : restitution de l'étude remise par le CAUE.
- ✗ Sécurisation de la Tour : architecte chargé de cette étude relancé.
- ✗ UCAM : beaucoup de membres du bureau souhaitent arrêter. Question relative au marché.
- ✗ Compostage partagé : lors de la 1<sup>ère</sup> distribution de compost, peu de personnes présentes. Récupération du reste du compost pour les espaces publics.
- ✗ Informations communautaires : les deux dentistes de Mondoubleau n'exercent plus. Ils sont remplacés par le docteur Roxana Livezeanu.

## Séance du 24 mars 2025

### 1 – Subventions aux associations

7.240 € versé sous réserve de l'obtention des documents budgétaires et comptables des associations. Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (ASSMC) : 500 €. Tennis : 400 €. La Gaule Percheronne : 100 €. Amicale du Bel Age : 100 €. Donneurs de sang association cantonale : 20 €. Perche Nature : 100 €. Union des Commerçants Artisans de Mondoubleau (UCAM) : 550 €. Anciens Combattants AFN Mondoubleau : 50 €. Fédération des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) : 50 €. Le Souvenir Français : 50 €. Les Doigts Agiles : 30 €. Conciliateurs de justice 41 : 50 €. Association des Secrétaires de Mairie 41 : 40 €. Dyna'Mômes : 90 €. Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 1420 €. AEP Saint-Louis de Gonzague : 1000 €. Tennis de table : 150 €. Amicale des Sapeurs-Pompiers Mondoubleau : 140 €. Pirouette : 90 €. Gymnastique Volontaire : 150 €. Judo Epuisay : 100 €. Age Vermeil (activités et animations des résidents de l'EHPAD-Maison de Retraite) 200 €. Sport adapté du Perche : 100 €. Vie libre : 200 €. Grenne d'Api (association des parents d'élèves) : 500 €. Croix Rouge : 150 €. JALMALV (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) : 60 €. Les Restos du Cœur (en bons alimentaires) : 550 €. Artsen : 300.

### 2 – Budget Lotissement

- ✖ Compte Financier Unique 2024 (se substitue au compte administratif et au compte de gestion) approuvé. Aucun lot vendu. En 2025 : 2 options et 5 terrains disponibles.
- ✖ Budget primitif 2025 équilibré à 167.606,32 € adopté.

### 3 – Budget Commune

- ✖ Compte Financier Unique 2024 approuvé. Investissement : recettes 339.882,75 € et dépenses 528.772,25 €. En section de fonctionnement : recettes 1.562.968,05 € et dépenses 1.101.154,97 €.

- ✖ Budget primitif 2025 adopté, équilibré en dépenses et recettes, en fonctionnement à 2.135.501,12 € et en investissement à 2.674.655,46 €. Montant total 4.810.156,58 €.
- ✖ Application de la fongibilité des crédits (virements) : montant des dépenses en fonctionnement 1.461.831,00 € et en investissement 2.193.671,93 €. Virements autorisés en fonctionnement : 109.637,33 € et en investissement 164.525,39 €.

### 4 – Vote des taux des taxes locales 2025

Maintien des taux d'imposition en 2025 : taxes foncières sur les propriétés bâties 47,77 % et sur le non bâti 44,42 %. Taxe d'habitation : 18 ;41 %. Produit attendu : 699.233 €. Produit fiscal perçu en 2024 : 688.769 €.

### 5 – Acquisition de la maison ROYO

Un arrêté de mise en sécurité a été pris pour le bien sis 3 rue Doré de Benito Royo, décédé. Le mur délabré constitue un péril (devers prononcé du côté de la voie publique, mur en appui sur un poteau électrique). Vu l'ampleur des travaux de confortement et de reconstruction ou de démolition du mur, les héritières souhaiteraient vendre le bien à la commune à l'Euro symbolique. Accord du Conseil Municipal.

### 6 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✖ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 24 rue Leroy, 21 rue de la Petite Vitesse et 35 rue Gheerbrant
- ✖ Attribution concession cimetière

### Infos communautaires

- ✖ Infos maison médicale : projet d'arrivée de 3 médecins retraités pour 1 poste.
- ✖ Médiathèque : Départ d'Amélie Visse, remplacée par Servane Guénédal
- ✖ Point sur l'espace de vie sociale : des actions diverses sont en cours pour lutter contre l'isolement

## Séance du 28 avril 2025

### 1 – Création emplois services techniques

Recrutement d'un responsable des services techniques sur le grade d'Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025. Le contrat aidé CAE-PEC se termine le 16 juin 2025 ; l'aide à l'embauche d'un salarié en contrat Unique d'Insertion étant supprimée, création d'un emploi non permanent pour cet agent qui assure les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts et des espaces publics.

### 2 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✖ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 44-48 place du Marché, 38 place du Marché et 15 rue des Poilus.
- ✖ Attributions case de columbarium et concession cimetière.

### Affaires diverses

- ✖ ALCOME : éco-organisme pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public. Détail des engagements réciproques pour la signature du contrat : moyens d'actions (soutien financier, dotation de cendriers de poche, affiches, mise à disposition de cendriers de rue et d'éteignoirs à corbeille), engagements de la commune (état des lieux de la problématique, communication de sensibilisation, répression...)
- ✖ Travaux de l'église : date limite du dépôt des candidatures pour l'appel d'offre des marchés de travaux de restauration des toitures de la nef et de la Chapelle Sud le 16 mai 2025.

- ✖ Comptes-rendus de la commission Cadre de vie :
  - Travaux réalisés par les services techniques
  - Référents espèces invasives pour repérer les chenilles processionnaires : Odile Capitaine et Stéphane Monneret
  - Choix du jeu pour enfants à installer aux Prés Barrés
  - Lutte contre les mégots dans l'espace public
  - Petites Cités de Caractère : bilan du Dimanche de Caractère, document « parcours découverte » en cours de rédaction, commission d'homologation prévue le 15 octobre 2025.
  - Eco-pâturage aux Prés Barrés et rue Pasteur
  - Cimetière : Jardin du souvenir
  - Rue Saint-Pierre : travaux de réfection
  - Forteresse : 3<sup>ème</sup> phase de l'étude du CAUE concernant la place du Pâtis toujours en cours.
- ✖ Comptes-rendus de la commission Vie communale :
  - Commémoration du 8 mai, fête nationale, guinguette à Robert, fête de la Saint-Denis

- ✖ Démission de Thierry Louvel. Il sera remplacé par Adeline Mulowsky au Syndicat Mixte à Vocation Sportive et par Jean-Claude Thuillier au SIVOM.

## Questions diverses

- ✖ Crédits budgétaires du BP 2025.
- ✖ Demandes de créneaux pour l'utilisation des équipements sportifs (Club d'aïkido de Vendôme, sport pour handicapés, Hôpital de Vendôme pour déficients moteurs et personnes de 60 ans et plus).
- ✖ Etude de circulation et aménagements

## Infos communautaires

- ✖ Point sur le Conseil Communautaire du 24 avril 2025 : M. le Sous-Préfet n'a pas répondu au projet de construction d'un nouveau groupe scolaire. Subvention de l'Europe accordée selon l'accord de celles de l'Etat.
- ✖ Point sur la cartographie pour l'implantation des ZAER (Zone d'accélération des énergies renouvelables).

*Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1 de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale."*

## Liste « une ville, une ambition, des projets »

### Mondoubleau mérite mieux

Depuis 2022, Mondoubleau s'est indéniablement affaiblie. Si tout n'est pas imputable à cette majorité, son manque d'ambition, son absence d'écoute et d'anticipation sont flagrants. Nous avons vu partir le dernier médecin de la maison médicale, la piscine a été abandonnée, le projet de groupe scolaire est enlisé. Les plus fragiles ont été laissés de côté, les rénovations des rues négligées, les décisions prises sans concertation, dans l'opacité et souvent dans la précipitation.

Pire encore, la situation budgétaire de la commune est devenue de plus en plus fragile et inquiétante, fruit d'un pilotage à vue et d'un manque de priorisation des dépenses. Tous les efforts ont été concentrés sur un seul objectif : le « tiers-lieu de compétences ». Projet flou, mal défini, souvent présenté comme la solution à tout, il est pourtant à l'origine de nombreux arbitrages contestables. Aujourd'hui, son déficit de fonctionnement est avéré : plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, selon les propres chiffres présentés lors du budget. Pendant ce temps, les services essentiels sont délaissés, et les priorités des habitants ignorées. Mais l'espoir demeure. Ce mandat s'achève et avec lui, peut-être, une manière de gouverner déconnectée des réalités. Nous croyons encore en un avenir pour Mondoubleau, un avenir qui remettra les habitants, la solidarité et le bon sens au cœur des décisions. Notre commune mérite mieux, et nous serons là pour y veiller.

Charles Richardin, Soizic Poulet-Mathis, Jean-Christophe Hullin

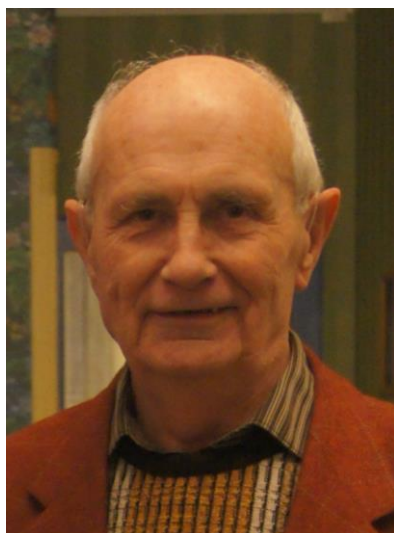
## Hommage

### Jean LEROY nous a quittés

Le 28 mai dernier, Jean LEROY, conseiller municipal à Mondoubleau de 1995 à 2001, est décédé.

Avec son épouse, ils s'étaient installés à Mondoubleau en 1962 pour créer l'activité de moniteur auto-école puis celle de taxi.

Ils sont restés fidèles à Mondoubleau toute leur carrière. A leur départ à la retraite, leur fils Pascal a repris l'activité de taxi en 1995.



Le conseil municipal de Mondoubleau et l'ensemble du personnel communal s'associent à la peine de la famille.

## NAISSANCES

La commune compte 2 naissances pour ce 1<sup>er</sup> semestre ; les familles ne souhaitent pas de parution dans le bulletin municipal.

## MARIAGE

12 avril : Stéphanie BARATTA & Frédéric NICOLAS

## DECES

20 décembre : **Marc BURÉ**, 68 ans  
 21 décembre : **Anaé PAULEAU**, 15 ans  
 27 décembre : **Rolande HALLOUIN** veuve **THIERRY**, 92 ans  
 6 janvier : **Michel BOUVARD**, 80 ans  
 7 janvier : **Gilbert CORNET**, 76 ans  
 11 janvier : **Yvette CHEVALLIER** veuve **GOURDET**, 93 ans  
 11 janvier : **Dominique LORIN** veuve **TRÉBUCHET**, 75 ans  
 11 janvier : **Danièle MEUNIER** épouse **PLATON**, 82 ans  
 12 janvier : **René DESHAYES**, 92 ans  
 12 janvier : **Monique GUILLOTIN** épouse **BOULAY**, 73 ans  
 18 janvier : **Simone GAREL** veuve **DRALET**, 94 ans  
 20 janvier : **Gabie THOMAS** veuve **DUPIN**, 97 ans  
 23 janvier : **Jean-Louis BOUVARD**, 74 ans  
 29 janvier : **Yvette GUILLOTIN** veuve **LETOURNEUX**, 94 ans  
 29 janvier : **Annie DENIAU**, 88 ans  
 2 février : **Raymond MARCHAND**, 92 ans  
 7 février : **Suzanne DAGUENET** veuve **ROYER**, 90 ans  
 10 février : **Jacques BONAUAUD**, 79 ans  
 17 février : **Joël RENARD**, 90 ans  
 20 février : **Paulette GAËCKLER** veuve **DUVALLET**, 88 ans  
 22 février : **Viviane MARVILLE** veuve **MOENS**, 92 ans  
 26 février : **Simone PATAULT** veuve **GARROUY**, 99 ans  
 1<sup>er</sup> mars : **Suzanne ODEAU** veuve **GERBRON**, 98 ans  
 25 mars : **Georges SALESSE**, 92 ans  
 10 avril : **Fernande BRUEL** veuve **FORGE**, 94 ans  
 12 avril : **Bernard BRUNEAU**, 80 ans  
 15 avril : **Serge DESLANDES**, 87 ans  
 15 avril : **Arlette LOUIS**, 87 ans  
 2 mai : **René GUILLAUNNEAU**, 94 ans  
 6 mai : **Paulette OURY** veuve **BRILLARD**, 91 ans  
 9 mai : **Branka ARSENOVIC** veuve **STEFANOVIC**, 75 ans  
 28 mai : **Jean LEROY**, 89 ans

# Calendrier des manifestations

2<sup>ème</sup> semestre 2025

## Juillet

- Samedi 5 juillet : Perch'Athlon au camping de Sargé s/Braye, organisé par l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher
- Mercredi 9 juillet : Animation « Crée un animal avec le stylo 3D » à 15 h à la médiathèque Jules Verne
- Lundi 14 juillet : Concours de pétanque, jeux, animations et pique nique, à partir de 11 h aux Prés Barrés, organisés par la Commune de Mondoubleau
- Mardi 15 juillet : Cinémobile
- Mercredi 16 juillet : Lectures en plein air à 15 dans le parc Consigny, organisées par la médiathèque J. Verne
- 18 juillet – 31 août : Exposition de sculptures « Mana », présentée par Stéphane Catin
- Samedi 19 juillet : La Guinguette à Robert, place du Marché à partir de 17 h, organisée par l'association culturelle « L'Artsen Diffusion »
- Jusqu'au 20 juillet : Exposition des Ecobestioles à la médiathèque Jules Verne
- Dimanche 20 juillet : Concours de pétanque au stade, organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mondoubleau-Cormenon



## Septembre

- 19-20-21 septembre : 42<sup>èmes</sup> Journées du Patrimoine sur le thème « Patrimoine architectural »

## Octobre

- 11-12 octobre : Fête de la Saint-Denis organisée par l'UCAM, l'AEP Saint-Louis de Gonzague et la Commune de Mondoubleau
- Lundi 13 octobre : Foire de Saint-Denis organisée par la Commune de Mondoubleau
- Lundi 13 octobre : Journée France Services 3 allée de la Gare
- Jeudi 23 octobre : Amies Voix Spectacle Gavilán et la besace de Thémistocle par le conteur Victor Cova Correa à 15 h à la Maison Consigny

## Novembre

- Samedi 8 novembre : Festillésime Spectacle « Et pataouète, et patatras » à 14 h 30, salle de l'Etoile. Organisé par la Commune
- Mardi 11 novembre : Commémoration de l'armistice
- Vendredi 28 novembre : Rencontre avec l'autrice Jo Hoestlandt, à 16 h, à la médiathèque Jules Verne